INDUSTRIE-COMMERCE

MARCHES DE PARIS

Bourse Commerciale du 28 Février

COURS DE CLOTURE

Sucres		Céréales		Huiles		Alcool	
Cours	75 25	Cours	29 25	Cours	99	Cours	48
Prec.	75 25	Prec.	29 25	Prec.	99	Prec.	48 50
M.-A.	75	M.-A.	29	M.-A.	99	M.-A.	48 75
4 Mars	75 25	4 Mai	29 25	4 Mars	99 25	4 Mars.	48 25
4 Mai	75	4 Mars	29	4 Mai	99 50	4 Mai.	48 50
4 Juil.	75 25			M.-A.	99 50	M.-A.	48 75

Sucre		Avoines		Farines		Sucre	
Cour	25 25	Cours	25 50	Cours	35 45	Cours	
Prec.	25 25	Prec.	25 50	Prec.	35 45	Prec.	33 25
M.-A.	25 25	4 Mars	25 50	M.-A.	37 25	Prec.	33 50
4 Mai	27 25	4 Mai	25 50	4 Mai	35 25	4 Mai	33 75
4 Mars	27 25	M.-A.	25 50	4 Mars	35 25	M.-A.	34 25

METAUX

Le Havre, 27 février.

CUIVRE. — Clôture. — On cote les 100 kilos : Courant 159 50, mars 159 50, avril 160.25, mai 160.75, juin 161, juillet 161.25, août 161.50, sept. 161.50, octobre 162, novembre 162, décembre 162, janvier 162. Tendance soutenue. Ventes 175 tonnes.

Londres, 27 février.

CUIVRE. — Comptant 140.62 les 100 kilos heure. — 3 mois 141.87 les 100 kilos, hausse.

ETAIN (Détroits). — Comptant 433.18 les 100 kilos, baisse. — 3 mois 436.12 les 100 kilos, baisse.

PLOMB (Espagnol). — Comptant 40.37 les 100 kilos, stationnaire. — Anglais. Comptant 50 les 100 kilos, stationnaire.

ZINC. Ordinaire. — Comptant 50.43 les 100 kilos, baisse.

ANTIMOINE (Bagdad). — De 67.50 à 75 les 100 kilos, stationnaire.

DEPÊCHES COMMERCIALES

Le Havre, 10 heures. — Laines (à terme). — Marché calme. Ventes xxx balles.

Cour. xxx; avril 102, juin 103.

Le Havre, 11 heures. — Cotons (à terme). — Soutenus. Ventes xxx balles.

Courant 84; mars 80; avril 83; mai 83 1/2; juin 83 1/2; juillet 81 3/4; août 81; sept. 79 3/4; oct. 77 1/2; nov. 76; déc. 75 3/4; janv. 75 1/2.

Café (à terme). — Soutenu. — Ventes 7.000 sacs.

Courant 65 25; mars 60 25; avril 60 75; mai 61; juin 61 25; juillet 61 25; août 61 50; sept. 61 75; oct. 62; nov. 62 25; déc. 62 50; janv. 62 75.

Le Havre, midi. — Cotons. — Baisse 12/100. — Ventes 3.400 balles.

Café (à terme). — Baisse 35 c. sur la cote du matin.

On a vendu 31.000 sacs depuis la précédente dépêche.

Hambourg, 3 h. 45. — Sucres. — Tendance calme. — Cour. 9 20; juillet 9 57 Rm.

Hambourg, 10 heures. — Café. — Soutenus. Santos good average cour. xx; juillet 50 25.

Pétrole. — Calme. Disponible 8 85 Rm.

Liverpool, 10 heures. — Cotons. — Futurs ouverts en hausse de 3 à 5 1/2/100.

Mars-avril à 70; mai-juin 6 64 1/2; juill-août 6 56; janv.-fév. 6 19.

Anvers, 2 h. 30. — Laines (cote officielle). — Peignés contrat B : courant xx; mai 6 45. Ventes 190.000 kilos. Marché soutenu.

Pétrole. — Soutenu. — Disponible 24 3/4 ; avril-mai 25 1/4.

Anvers. — Saindoux d'Amérique. Courant xxx; mai 133 1/2. March éclaircie.

Anvers. — Sucres. — Calmes. Cote officielle : cristall. disponible, export, bouv. cond. 29 3/8; brute cour. 24 3/8.

Anvers. — Blés. — Australie disponible. xx; Danube disponible 18 1/4 à 19 3/4; Redwinter disponible 19 1/4 à 21 1/4 ; Kurvachka blanc. disponible 20 3/4; Plata 19 1/4 à 20 3/8; Kansas 19 3/4 à 21 1/4.

Amsterdam. — Huile de colza : soutenue. Disponible 38 1/2; à de mai 38. — Huile de lin : soutenue. Disponible 26 3/4; à de mai 27 1/2.

Londres. — Céréales. — Cargaisons arrivées 0; dito à vendre 0. Sucres bruts de betteraves : cour. 9 3 3/4; août 9 7 1/4. Tendance calme.

Liverpool. — Cotons (clôture). — Futurs : Soutenus.

Courant xxx; février-mars 6 71/100; mars-avril 6 71/100; avril-mai 6 65 1/2/100; mai-juin 6 65 1/2/100; juin-juill. 6 60 1/2/100; juill.-août 6 56 1/2/100; août-sept. 6 46/100; sept-oct. 6 33/100 ; oct.-nov. 6 25/100; nov.-déc. 6 20 1/2/100; déc.-janv. 6 19 1/2/100; janv.-fév. 6 19 1/2/100; fév.-mars xxx.

Liverpool, 12 h. 35. — Cotons disponibles. — Ventes 5.000 balles.

Cote indo calme, inchangée.

Cote Amérique demande languissante, baisse de 1/100.

Cote Brésil en baisse de 1/100.

Cote Egypte en baisse de 5/100.

Importations : 12.312 balles.

Mars à 50; mai 6 47; août 6 40; oct. 6 33 ; janv. 6 25.

Magdeburg, 5 Rmarg. — Sucres. — Calmes. Cour. 9 35 ; mai 9 45 Rm.

BOURSE DE LILLE

DU SAMEDI 28 FEVRIER 1914

MINES	26	27	28	28
Aibi (le 5%)	...	...	...	...
Aniche	3870	3875	3880	...
Annœu	7050	7045	7050	7055
Bully-Grenay	6500	6500	...	...
— 25%	135 75	137	135	140
Bruay	600	595	...	...
Bruay	1415	1410	1400	1405
id (le 10%)	145	143	143	145
Carvin	850	845	850	845
Carvin (le 5%)	...	...	...	...
Clarence	350	345	350	345
Courch. Bethu.	...	...	...	...
Courrières	1470	1460	1360	1300
Crespin	...	68 75	69 50	69 50
Douchy	800	801	798	796
Douvrin (100%)	450	448	450	450
Drocourt 1.000	6980	...	...	...
— (10%)	707	705	710	710
Drocourt 2.500	6980	...	...	...
— (10%)	707	705	705	710
Douai	...	...	...	...
Escarpelle	748	750	...	749
Ferfay	301	299	314	307
Flines-Raches	70	70	69 50	...
Lens est. ent.	1494	1490	1488	1471
— (10%)	151 25	149	148 75	146 75
Lièvin	4240	4245	4247	4250
— (300%)	149 50	149 50	149 25	149 50
Ligny-l Alre.	615	605	610	610
Marles 30 0/0	3199	3181	3199	...
— 70 0/0	4620	4640	4635	4630
— (70%)	264 25	264 50	268	265
Meurchin	2800	2857	2870	2874
Nord d'Alais.	...	...	...	...
Ostricourt	...	3780	3798	3765
Thivencelles	...	...	...	1650
Vieuxjas	1041	1038	1070	...
— 10%	169 50	168 75	...	168 75
Vendin-l-Bétu	85 25	85 50	88	87

ACTIONS METALLURGIE

Ateliers et Chantiers de France, 523; Denain et Anzin, 1205; Société métallurgique de l'Escaut, 1615; Etablissements F. Monrocher, 79.

PETROLES

Grebowalka, 924; part. de fond., 530 ; Société française des Karpathes, 3180; id. part. de fond., 3670; Société des Mines de Bolek, 580.

Sociétés diverses

Transports et Manutentions automatiques, 135; Etablissements E. Feuillette, 158; Etablissements E. Wibault, 125; Comptoir de l'Industrie linière, 65; Mines-du-Bagnard, 610; Mines-de-la-Louisiane, 110.10.

OBLIGATIONS

Sociétés diverses

Crédit Foncier du Nord en Argentine, 474.

Charbonnages

Aniche 1908, 475.50; id. 1909, 449; Bruay 1914, 405; Douvrin 1907, 1909 et 1911, 475; Douvrin 1910, 1911, 1912, 475; Thivencelles 1910, 436.

La Privilégiée TRAMWAYS ET ELECTRICITE est lobjet de bons achats aux environs de 90. Ainsi que nous l'avons annoncé, on peut considérer comme assuré un dividende minimum de 5 francs, mais il est très probable que le Conseil d'Administration proposera une répartition supplémentaire et ouvrira, également, ainsi l'ère de dividende pour les actions ordinaires. Remarquons cependant qu'en ne se basant que sur un revenu de 5 francs, l'action privilégiée se capitalise encore, au cours actuel, à 5.50 %.

BOURSE DE PARIS

DU SAMEDI 28 FEVRIER 1914

Notre marché débute hésitant, puis évolue et devient soutenu sur presque tous les compartiments. La liquidation est facile et les reports très bon marché.

Le 3 % gagne 15 centimes à 87.30.

Les Fonds d'Etats étrangers sont irréguliers : Extérieure 90.40; Italien 96.72; Russe 91.40; Serbe 81.35.

Les Etablissements de Crédit sont assez calmes mais bien tenus : Banque de Paris 1.676; Crédit Lyonnais 1.700; L'Union Parisienne fait de gros efforts pour se maintenir.

Valeurs de traction sans changement : Métro 545; Omnibus 586; Thomson 719.

Les valeurs d'électricité sont fermes : Outributica 558; Electricité de Paris 605; Société des Téléphones 279.50.

Les valeurs russes sont irrégulières : Maltzoff 771; Toula 1.028; Tubes de Sosnowice 750 ; Prowodnik 568.

Le compartiment caoutchouc est très bien disposé : Rio 1.777; Mount Elliot fait un bond en avant à 404. Les bénéfices réalisés par Bufalo and Superior représentent un gain annuel d'environ six dollars par action, ce qui permet d'escompter la déclaration prochaine d'un dividende initial de trois à quatre dollars, soit 15 à 20 francs par titre.

Valeurs de caoutchouc hésitantes : Malacca 134.50; Commerciale des Caoutchoucs 195.

Parmi les titres de Priorité : Naphte-Sibérien 528.

Grande est active à 606.

NOVEL

43, rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris.

3 0/0	87 20	Ville Paris	1906	175	175
Trésorbons	...		1908	...	...
Bons de Trésor	...	Lyon	1909	171	171
Banque de Paris	...		1910	171	171
Comp. d'Escompte	...		1911	171	171
Crédit Foncier	...	Paris	1912	171	171
Crédit Lyonnais	...		1913	171	171
Société Générale	...	Seine	1905	171	171
Suez	...		1906	171	171
Rio	...		1907	171	171
Paris-L.-Méditt	...		1908	171	171
Midi	...		1909	171	171
Nord	...		1910	171	171
Orléans	...	Marne	1911	171	171
Ouest	...		1912	171	171
Transbordeur	...		1913	171	171
« ext. jouiss.	...		1914	171	171
Omnibus Paris	1....		1905	171	171
Suez	...		1906	171	171
Rio	...	Meurthe	1907	171	171
Rentes, est. à 5 0/0	...		1908	171	171
Rio 3 0/0	...	Rhône	1909	171	171
Japonais	1905		1910	171	171
Japonais	1907		1911	171	171
Portugais 3 0/0	...	« 3.00 %	1885	314	50
Russe cons. 4 0/0	91 35		1886	49	...
« 2 0/0 1901	76 60	Foncières	1906	455	...
Russe 4 0/0 1906	79 20	«	1908	470	...
Russe 3 0/0 1906	106 ...	Foncières	1909	948	75
« 1909	97 90	« 3 0/0	1912	290	...
Russe 1867-69	90 70	Communaux	1879	440	...
« à 6 0/0 1880	99 85	Comm. 1/5	1879	99	95
« à 6 0/0 1889	99 85	Comm.	1880	498	50
« à 6 0/0 1890	99 45	«	1891	361	...
« à 6 0/0 1893	99 85	«	1892	388	...
« à 6 0/0 1894	99 70	«	1909	389	...
« à 6 0/0 1901	99 40	«	1908	450	...
« à 3 1/2 1894	61 35	Est ann.	...	411	50
Banque Autriche	...	Est anv.	...	115	25
Banq. Ottomane	680 ...	P.-L.-M. ann.	...	419	50
Nord d'Espagne	450 ...	P.-L.-M. anv.	...	403	75
Tonkin 1906	74 25	Midi ann.	...	405	50
Madagascar. 1897	...	Midi anv.	...	411	75
Madagascar 1903	d' 20	Nord 4 0/0	...	104	...
Crédit Indust.	724 ...	Nord 3 0/0 Ann.	...	419	...
Est Algérien	658 ...	Nord 3 0/0 Nouv.	...	416	...
Autriche 4 0/0	91 25	Nord 2 1/2 0/0	...	377	50
Egypte Privileg.	95 ...	Orléans ann.	...	410	50
Egypte Domen.	...	Orléans 1886	...	411	50
Hongrois 4 0/0	94 80	Ouest ann.	...	498	75
Dyle et Bacalan	...	Ouest anv.	...	412	50
Fives-Lille	949 ...	Tharsis	...	179	...
Charbonnages réun.	619 ...	Chartered	...	18	...
Ville Marseille	498 ...	East Rand	...	51	...
Ville d'Amiens	115 ...	Goldfields	...	36	...
Ville Bordeaux	501 ...	Rand Mines	...	119	...
Ville de Lyon	...	Robinson Deep	...	47	...
Panama (le lots)	111 ...	Robinson Gold	...	63	...

Informations Financières

Etablissements F. M. Fernand Monrocher et Cie

(Capital-actions : un million). Siège social : 19-21, rue Roland, à Lille.

Prochainement, dans ces nouveaux locaux, récemment édifiés sur le Grand Boulevard, face le Dépôt Mongy,

CONSEIL DE SURVEILLANCE :

MM. Léon Petit du Planty, 37, rue de Dunkerque, à Armentières ; Victor Mahieu, propriétaire au château de Bavinchove (Pas-de-Calais) ; Auguste Bocquet, ingénieur des Arts et Manufactures, 37, rue Blanche, à Lille ; Gaston Martinval, ingénieur des usines Piat, 25, rue Brûle-Maison, à Lille; Jean Destrée, industriel à Pont-à-Marcq (Nord) ; Alfred Milleccamps, directeur d'usine, 59, rue Daubenton, à Roubaix. Rapporteur aux comptes : Marius Targit, professeur à Duplexix.

1re ÉMISSION A 460 FRANCS

de 1.200 obligations hypothécaires de 500 fr., à 5 % nets de tous impôts (remboursables en 24 annuités à 500 francs) et par voie de tirage au sort. L'intérêt ressort à ce prix d'émission à 5.43 % net).

GARANTIES : Le Capital, les réserves, les amortissements, y compris immeubles, terrains et usines.

On souscrit ; au siège social, ou par correspondance, 19-21, rue Roland, Lille. Les versements peuvent être effectués à l'Agence de la Société Générale, à Lille (compte des Etablissements F.-M., n° 50.669 ou à l'un des autres guichets à Paris ou en Province).

Payable 1/4 à la souscription.

3/4 à la répartition.

Les publications ont été légalement faites au Bulletin annexe du Journal Officiel.

CALENDRIER

Dimanche 1er mars. — 70e jour de l'hiver. — 60e jour de l'année.

Soleil : lever à 6 h. 36; coucher à 17 h. 36.

Le jour croît de trois minutes sur la veille.

Lune : lever à 7 h. 43; coucher à 22 h. 57.

Age de la lune : quatre jours.

Temps probable. — Temps beau et brumeux, avec température assez basse.

Je ne suis qu'une

SERVANTE-CUISINIERE,

et je m'amuse à faire un peu de lessive pour ma patronne, tous les lundis : à une condition toutefois, que ma patronne me donne du SUNLIGHT SAVON.

Je suis en service depuis près de 30 ans et j'ai acquis beaucoup d'expérience dans mon métier.

J'ai essayé tous les savons imaginables, chers et bon marché, mais le meilleur de tous, celui qui me donne toujours satisfaction, c'est le SUNLIGHT SAVON.

Il y a plusieurs années que j'use le SUNLIGHT SAVON, et je suis fière de le dire.

Si vous avez beaucoup de lessive à faire, ne donnez pas vos huit jours à votre patronne, mais exigez d'elle le SUNLIGHT SAVON et votre lessive sera finie en un rien de temps.

Essayez, et vous verrez que j'ai raison, mais ne vous laissez pas imposer une imitation quelconque.

Exigez le SUNLIGHT SAVON, rien que du SUNLIGHT SAVON.

917

ANNONCES LÉGALES

Etudes de Me GODRON et VANDEWALLE, docteurs en droit, Avoués à Lille

Département du Nord. — Arrondissement de Lille

Commune de Cappelle

(Canton de Cysoing)

3e 2 Hectares 65 Ares 84 Centiares de

Terre en labour

en bail perpétuel

Commune d'Emerchicourt

(Canton de Pont-à-Marcq)

3e 86 Ares 65 Centiares de

Terre en labour

Commune de Bersée

(Canton de Pont-à-Marcq)

3e 2 Hectares 76 Ares 80 Centiares de

Terre en Labour et Pâture

en à perpétuité

Une Maison

à usage d'Habitation et de Bureau de Poste

3e

Trois Maisons de journaliers

lieu dit : « Wattinnes »

érigées sur 30 ares 25 centiares de terrain

3e

Une Belle et Grande FERME

avec Maisons d'habitation, granges, étables, écuries, laboratoires de chimie, sa-le de machines avec les meubles immeubles par destination lieu dit : « Wattinnes » érigée sur 73 ares 41 centiares de fonds, jardin, Terre et Terrain.

7e 86 Ares 41 Centiares de

PATURE

lieu dit : « Wattinnes »

AVENDRE

par suite de saisie immobilière

L'adjudication aura lieu le MERCREDI 25 MARS 1914, à midi, à l'audience des criées du Tribunal Civil de Lille, au Palais de Justice de cette ville.

Les enchères ne seront reçues que par Ministère d'Avoué.

DÉSIGNATION :

COMMUNE DE CAPPELLE

Article premier

1 HECTARE 5 ARES 32 CENTIARES environ d'après titres et 1 hectare 14 ares d'après le cadastre, situés sur le terroir de la commune de Cappelle lieu dit «Wattinnes», tenant par devant au chemin vicinal n° 10 de Mérignies à Auchy, par derrière à Caby Hem, du nord aux héritiers de M. Augustin Lepeuple, du midi aux héritiers Lancrenon Mouchon d'Auchy, Mathieu Gossart, de Raismes, occupation Caby. Ledit immeuble est repris au cadastre sous le n° 1171 de la section B, pour un revenu imposable de 31 fr. 20.

MISE A PRIX : 700 fr.

Article deuxième

70 ARES 89 CENTIARES d'après titres de terre à labour et 66 ares 19 centiares d'après le cadastre, situés sur le terroir de la commune de Cappelle, lieu dit Wattinnes, tenant d'un sens au chemin confinant à l'Obeau, d'autre part à Mme la Baronne d'Haubersart d'Avelin, de troisième sens à Fasciaux, Hespel et Delaenna, de quatrième sens à Gaston Morsel, de Paris. Ledit immeuble est repris au cadastre sous le N° 718 de la section B pour un revenu imposable de 81 fr. 14.

MISE A PRIX : 400 fr.

Article troisième

66 ARES 75 CENTIARES d'après titres de terre en labour et 84 ares 10 centiares d'après le cadastre, situés sur le territoire de la commune de Cappelle, lieu dit « Wattinnes », tenant d'un sens à Despres Charles et Florimond, d'un autre aux mêmes, à François Darras, de Cambrai, Morsel Deweze de la Bonne, de 3e sens aux héritiers d'Augustin Lepeuple, de 4e sens à l'article 2 ci-après. Cet immeuble est repris au cadastre sous le N° 751 de la section B pour un revenu imposable de 92 fr. 94.

MISE A PRIX : 600 fr.

Article quatrième

62 ARES 3 CENTIARES environ d'après titres, de terre en labour et 61 ares 90 centiares d'après le cadastre, situés sur le terroir de la commune de Cappelle, lieu dit : « Wattinnes », tenant d'un sens à l'article 2 ci-dessus, d'autre sens à Louis Villoquet, d'Orchies, chemin d'exploitation entre deux, de 3e sens à Gauthier, Deshochers de Forest-les-Eaux, de 4e sens aux enfants Dupont, occupation Florimond Despres. Ledit immeuble est repris au cadastre sous le N° 749 de la section B pour un revenu imposable de 81 fr. 67.

MISE A PRIX : 400 fr.

Article cinquième

35 ARES 40 CENTIARES d'après titres de terre en labour et 38 ares 42 centiares d'après le cadastre, situés terroir de la commune de Cappelle, lieu dit : « Wattinnes », tenant d'un sens à l'article 3 ci-dessus, d'autre sens à Marteau Cordon et Morsel, de 3e sens à enfants Dupont et Florimond Despres, de 4e sens à Mme Fourment Lepeuple. Ledit immeuble est repris au cadastre sous le N° 750 de la section B pour un revenu imposable de 13 fr. 45.

MISE A PRIX : 200 fr.

Article sixième

86 ARES 01 CENTIARES d'après titres de terre en labour et 1 hectare 1 are 6 centiares d'après le cadastre, situés sur le terroir de la commune de Cappelle, lieu dit : « Wattinnes », tenant d'un sens à Charles, Florimond Despres, d'autre sens à Paul Dewez, Derras et Hespel Derras, de 3e sens à Paul et Marie Cartier, de Bersée, de 4e sens au chemin vicinal N° 9 de Bersée à la Coquerie. Ledit immeuble est repris au cadastre sous le N° 777 de la section B pour un revenu imposable de 35 fr. 38.

MISE A PRIX : 500 fr.

Article septième

UNE PIECE DE TERRE couverte d'un hangar, d'une contenance de 3 ares 38 centiares d'après titres et de 2 ares 21 centiares d'après le cadastre, située terroir de la commune de Cappelle, lieu dit : « Wattinnes », tenant vers levant à Théry Dupont, vers midi au chemin d'intérêt commun N° 9 de Bersée à la Coquerie, vers couchant au chemin d'intérêt commun N° 19 de Mérignies à Auchy, vers nord à Louis Ville. Ledit immeuble est repris au cadastre sous le N° 1083 de la section B pour un revenu imposable de 1 fr. 64.

MISE A PRIX : 25 fr.

Article huitième

50 ARES 58 CENTIARES d'après titres de pâture et 42 ares 21 centiares d'après le cadastre, situés terroir de la commune de Cappelle, lieu dit : « Wattinnes », tenant d'un sens à Florimond Dorchies, d'autre à Duquesne, de 3e sens à Jacquart et Caby, de 4e sens au chemin d'intérêt commun N° 9 de Bersée à la Coquerie. Ledit immeuble est repris au cadastre sous le N° 1122 de la section B pour un revenu imposable de 13 fr. 93.

MISE A PRIX : 400 fr.

COMMUNE D'ENNEVELIN

Canton de Pont-à-Marcq

Article neuvième

66 ARES 45 CENTIARES d'après titres et 67 ares 22 centiares d'après le cadastre, situés sur le terroir de la commune d'Ennevelin, lieu dit : « Helin », tenant vers levant au chemin conduisant du hameau d'Helin à celui de Verte Rue, vers midi aux ayants droit de Louis Brunel, vers couchant à l'occupation de François Lambelin et vers nord à Herbault. Ledit immeuble est repris au cadastre sous le N° 462 de la section B pour un revenu imposable de 55 fr. 72.

MISE A PRIX : 500 fr.

COMMUNE DE BERSEE

Canton de Pont-à-Marcq

Article dixième

26 ARES 38 CENTIARES de terrain d'après titres et cadastre, situés sur le terroir de la commune de Bersée, lieu dit «Au Petit Pavés», tenant du levant à Louis Lefebvre, du nord à Dewez Olivier, et du couchant à la route Nationale de Lille à Paris. Ledit immeuble est repris au cadastre sous les N° 242 et 243 de la section C, pour un revenu imposable de 13 fr. 72.

MISE A PRIX : 200 fr.

Article onzième

3 HECTARES 34 ARES 67 CENTIARES d'après titres de pâture et 2 hectares 78 ares d'après le cadastre, situés sur le terroir de la commune de Bersée, lieu dit : « Le Nouveau Monde », tenant par devant au pavé, conduisant de Bersée à la Coquerie, du levant à Mme Dubus-Descamps de Bersée, du couchant à Duhem et Dujardin, et du midi à Despres, Dubleumortier, et Dedeuille. Ledit immeuble est repris au cadastre sous les N° 1 et 2 de la section B pour un revenu imposable de 90 fr. 27, c. pour la propriété non bâtie.

MISE A PRIX : 2.000 fr.

Article douzième

62 ARES 2 CENTIARES de terre en labour d'après titres et 58 ares 54 centiares d'après le cadastre, situés sur le terroir de la commune de Bersée lieu dit : «Vémie », tenant vers nord à M. André Leplay, vers ouest à Dubus-Descamps, de midi à Dubus et vers est à Particle suivant. Ledit immeuble est repris au cadastre sous le N° 556 de la section A pour un revenu imposable de 42 fr. 15.

MISE A PRIX : 400 fr.

Article treizième

93 ARES 44 CENTIARES de terre en labour d'après titre et 87 ares 2 centiares d'après le cadastre, situés sur le terroir de la commune de Bersée, lieu dit : « Vémie », tenant vers nord à Léon Monlet, vers ouest à midi à une terre occupée par Dubus Frères, vers levant à l'occupation Dupire. Ledit immeuble est repris au cadastre sous le N° 577 de la section A pour un revenu imposable de 18 fr. 14.

MISE A PRIX : 200 fr.

Article quatorzième

UNE MAISON à usage d'habitation et de bureau de poste, érigée sur quatre mètres, 50 décimètres carrés de terrain, tenant de deux côtés à la propriété Dallet, d'un troisième côté à l'occupation Duchêne, d'un quatrième côté au chemin d'intérêt commun de Bersée à la Coquerie.

Cet immeuble occupé par l'Etat français, administration des Postes et Télégraphes, est repris au cadastre avec une contenance superficielle de 2 ares 97 centiares. Ledit immeuble repris sous le N° 467 de la section A pour un revenu imposable de 197 francs 40 pour la propriété bâtie, et sous le N° 467 de la section A pour un revenu imposable de 2 fr. 14 cent. pour la propriété non bâtie.

MISE A PRIX : 500 fr.

Article quinzième

TROIS MAISONS de journaliers, sises terroir de la commune de Bersée, lieu dit : « Wattinnes », érigées sur 30 ares 25 centiares de terrain, tenant vers nord au chemin d'intérêt commun de Bersée à la Coquerie, vers est et sud à M. Henri Paul Lepeuple, vers couchant à Deregnaucourt.

Reprises au cadastre avec une contenance de 15 ares 86 centiares. Ces maisons sont occupées au mois sous bail par trois domestiques de M. Fernand Lepeuple, cultivateur à Bersée.

Ledits immeubles repris au cadastre sous le N° 11 de la section B pour un revenu imposable de 172 fr. 70 cent. pour la propriété bâtie et sous les N° 11, 12, 13 et 14 de la section B, pour un revenu imposable de 13 fr. 17 cent. pour la propriété non bâtie.

MISE A PRIX : 500 fr.

Article seizième

UNE FERME avec MAISON D'HABITATION, grange, étables, écuries, laboratoire de chimie, salles de machines, avec les meubles immeubles par destination qu'elle contient, sise à Bersée, lieu dit : « Wattinnes », érigées sur 73 ares 61 centiares de fonds, jardin, pâture et terrain, tenant vers levant au chemin conduisant de Mérignies à Auchy, du midi à Carlier, du nord à Vandenbeede, du couchant à l'article ci-après.

Cet immeuble occupé par M. Fernand Lepeuple, cultivateur à Bersée, est repris au cadastre avec une contenance de 75 ares 75 centiares.

Ledit immeuble repris sous le N° 34 de la Section B pour un revenu imposable de 708 fr. pour la propriété bâtie et sous les N°s 44, 45, 46, 47, 48, 52 p, 49, 51, 45p de la section B pour un revenu imposable de 60 fr. 27 c. pour la propriété non bâtie.

MISE A PRIX : 2.000 fr.

Article dix-septième

28 ARES 31 CENTIARES de pâture d'après titre et 24 ares 82 centiares d'après le cadastre, sis terroir de Bersée, lieu dit : « Wattinnes », tenant du levant à l'article ci-dessus, du midi et du couchant à Deregnaucourt, du nord à Dubus et aux trois maisons (article 15 ci-dessus) occupation Fernand Lepeuple sus nommé.

Ledit immeuble est repris au cadastre sous les N° 36 et 37 de la section B pour un revenu imposable de 60 fr. 98 c.

MISE A PRIX : 500 fr.

Cette vente se poursuit à la requête de Madame Pauline-Adolphine Lecocq, veuve de M. Félix-Léopold Codevelle, propriétaire, demeurant à Lille, rue Colbert, N° 130, et actuellement à St-André, rue de Lille, N° 218.

Avant Me Godron pour avoué.

A l'encontre de M. Henri-Paul-Joseph Lepeuple, négociant agriculteur, demeurant à Bersée.

Partie saisie ayant pour avoué Me Vandewalle.

Cahier des charges, publicité, prix et conditions de la vente, déposé au greffe du Tribunal Civil de Lille, où on peut en prendre connaissance.

Ledits immeubles repris au cadastre sous le N° 11 de la section B pour un revenu imposable de 172 fr. 70 cent. pour la propriété bâtie et sous les N° 11, 12, 13 et 14 de la section B, pour un revenu imposable de 13 fr. 17 cent. pour la propriété non bâtie.

MISE A PRIX : 500 fr.

Article seizième

UNE FERME avec MAISON D'HABITATION, grange, étables, écuries, laboratoire de chimie, salles de machines, avec les meubles immeubles par destination qu'elle contient, sise à Bersée, lieu dit : « Wattinnes », érigées sur 73 ares 61 centiares de fonds, jardin, pâture et terrain, tenant vers levant au chemin conduisant de Mérignies à Auchy, du midi à Carlier, du nord à Vandenbeede, du couchant à l'article ci-après.

Cet immeuble occupé par M. Fernand Lepeuple, cultivateur à Bersée, est repris au cadastre avec une contenance de 75 ares 75 centiares.

Ledit immeuble repris sous le N° 34 de la Section B pour un revenu imposable de 708 fr. pour la propriété bâtie et sous les N°s 44, 45, 46, 47, 48, 52 p, 49, 51, 45p de la section B pour un revenu imposable de 60 fr. 27 c. pour la propriété non bâtie.

MISE A PRIX : 2.000 fr.

Article dix-septième

28 ARES 31 CENTIARES de pâture d'après titre et 24 ares 82 centiares d'après le cadastre, sis terroir de Bersée, lieu dit : « Wattinnes », tenant du levant à l'article ci-dessus, du midi et du couchant à Deregnaucourt, du nord à Dubus et aux trois maisons (article 15 ci-dessus) occupation Fernand Lepeuple sus nommé.

Ledit immeuble est repris au cadastre sous les N° 36 et 37 de la section B pour un revenu imposable de 60 fr. 98 c.

MISE A PRIX : 500 fr.

Cette vente se poursuit à la requête de Madame Pauline-Adolphine Lecocq, veuve de M. Félix-Léopold Codevelle, propriétaire, demeurant à Lille, rue Colbert, N° 130, et actuellement à St-André, rue de Lille, N° 218.

Avant Me Godron pour avoué.

A l'encontre de M. Henri-Paul-Joseph Lepeuple, négociant agriculteur, demeurant à Bersée.

Partie saisie ayant pour avoué Me Vandewalle.

Cahier des charges, publicité, prix et conditions de la vente, déposé au greffe du Tribunal Civil de Lille, où on peut en prendre connaissance.

L'adjudication aura lieu le MERCREDI 1er MARS 1914, à onze heures et demie du matin, à l'audience des criées du Tribunal Civil de première instance de Lille, au Palais de Justice de ladite ville, en la salle des ventes.

(Les enchères ne seront reçues que par Ministère d'Avoué).

OCCUPATION :

Cette propriété est occupée, savoir :

Le n° 13, comprenant le rez-de-chaussée faisant face à la place Philippe-de-Girard, le passage de grand'porte et tout le fond de la propriété, par M. Edgard Lefebvre, médecin-vétérinaire à Lille, pour trois, six ou neuf ans, ayant prix cours le 1er juillet 1912, moyennant outre les charges, le paiement de la prime d'assurance et des contributions qui ne pourront toutefois excéder 200 francs, un loyer annuel de 1.800 francs, payable par trimestre et d'avance.

Les chambres des 1er, 2e et 3e étages sont occupées par divers, sans bail, aux loyers annuels réunis de 972 francs.

Le n° 13 est occupé par M. Georges Delcroix, rentier, pour trois, six ou neuf ans, qui ont pris cours le 1er janvier 1914, moyennant outre les charges, l'acquit des contributions et de la prime d'assurance, un loyer annuel de 1.100 francs payable par trimestre et d'avance.

Ainsi : Cette propriété est soumise à l'usufruit de Me Julie-Sophie-Florine Waterlot, née à Lille, le 10 avril 1855, sans profession, veuve de M. Charles-Désiré Baronne, demeurant à Bruxelles, 16, rue Africaine.

S'adresser pour tous renseignements :

1° Au Greffe du Tribunal civil de première instance de Lille, où est déposé le cahier des charges ;

2° A Me Emile GODRON, Docteur en Droit, Avoué soussigné, demeurant à Lille, boulevard de la Liberté, 103 bis ;

3° A Me Maurice JASPAR, Docteur en Droit, Avoué poursuivant le vente, demeurant à Lille, rue de Tenremonde, 18.

Sm.981

Etudes de Me BORGEVILLE et de Me JASPAR, Avoués à Lille.

VILLE de LILLE

Section de Saint-Maurice. — Rue des Jardins-Courbet, n° 2

(Angle de la rue des Guinguettes)

Une Belle Propriété

à usage d'Habitation bourgeoise, avec cour et grand jardin planté

A Vendre

par suite de licitation

L'adjudication aura lieu le MERCREDI 4 MARS 1914, à onze heures et demie, au Palais de Justice de Lille.

Les enchères ne seront reçues que par ministère d'avoué.

La maison est libre d'occupation.

MISE A PRIX :

20.000 francs

Pour tous renseignements :

1° Au Greffe du Tribunal civil de Lille ;

2° A Me DELEPLANQUE, Notaire, rue de l'Hôpital-Militaire, n° 58 ;

3° A Me JASPAR, Avoué à Lille, rue de Tenremonde, n° 18 ;

4° A Me BORGEVILLE, Avoué à Lille, 48, rue d'Angleterre.

Pour extrait :

Signé : BORGEVILLE.

Etude de Me MATHIAS, Notaire à Wavrin, et de Me DANEL, Notaire à Lille.

DON-ANNEULLIN

MAISON, FERME

et 7 hectares 13 ares de LABOUR, en 12 articles, dont 9 occupés par M. Delaflos-Delannoy, de Don, et fermage de 1.450 francs